INSERTION DIFFERENTIELLE DES MIGRANTS DANS LES MARCHES DU TRAVAIL DE TROIS VILLES MOYENNES DE REGION DE PLANTATION (SUD-OUEST TOGO)

Véronique DUPONT
ORSTOM - Dept D (*)

Communication présentée à l'atelier de réflexion sur les nouveaux thèmes de recherche dans le domaine de l'insertion des migrants en ville (Afrique de l'Ouest et Centrale).
ORSTOM - CRDI
Lomé (Togo) du 10 au 14 février 1987.

10

4.09.87

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire
N° : 23936
Cote : B

(*) : Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération (Paris)

Dept D : Urbanisation et socio-systèmes urbains

B23936

Cette communication se situe comme une contribution aux recherches sur les phénomènes d'insertion différentielle des migrants dans les marchés urbains du travail, à partir de l'analyse de certains aspectsdes liens entre migration et activité dans trois villes moyennes de région de plantation, au Togo. De fait, ce champ d'étude nous place principalement en face d'un cas de non-stabilisation des populations en ville, et en particulier de non-insertion durable des migrants. Nous tenterons ici d'éclairer ces phénomènes d'insertion/non-insertion sous l'angle économique et socio-professionnel, en nous interrogeant sur les conditions de l'immigration, puis de la fixation ou au contraire de l'émigration dans chaque secteur d'activité, et afin de souligner l'éventuelle spécificité de chacun vis à vis des phénomènes migratoires. Nous essayerons également d'en retirer quelques enseignements quant au rôle joué par les différentes fonctions économiques des trois villes moyennes dans l'attraction et la fixation de la population.

Au préalable, une présentation rapide des villes étudiées et des méthodes d'observation et d'analyse utilisées s'avère nécessaire (1).

1 - LE CHAMP DE L'ETUDE : ATAKPAME, KPALIME ET BADOU DANS LA REGION DES PLATEAUX AU TOGO. (carte 1)

Au delà de leur appartenance à une même unité administrative territoriale, la Région des Plateaux, Atakpamé, Kpalimé et Badou trouvent leur trait commun et leur spécificité dans leur insertion profonde dans les structures de l'économie de plantation, mode de production dominant de la zone ouest de cette région. Basée sur la culture du café et du cacao, l'implantation de l'économie de rente remonte à l'époque coloniale. Elle a entraîné une forte monétarisation de la région, et a permis la construction d'une infrastructure très complète à différents niveaux : routes goudronnées, dispensaires, écoles.

Les zones rurales de plantation sont densément peuplées. Leur économie, pourvoyeuse d'emplois rémunérés, a exercé un pouvoir d'attraction sur les populations des Régions de la Kara (Kabyé, Losso), Centrale (Cotocoli, Tchamba) et Maritime (Ouatchi, Ewé). Ces différentes communautés sont venues s'ajouter aux nombreux groupes autochtones (Ewé-groupe dominant-, Alhon, Akposso, Akébou, Adélé, Ana, Fon...) et la diversité ethnique qui en a résulté dans l'ouest de la Région des Plateaux s'est aussi répercutée sur ses villes.

Pendant sa période de prospérité, de 1950 à 1965, l'économie de plantation a impulsé le développement économique des trois villes, en particulier toutes les activités commerciales animées par la traite. A Kpalimé et à Badou, celles-ci ont aussi profité de la proximité du Ghana, mais à partir de 1960-61 elles ont subi les contre-coups de la fermeture de la frontière et des problèmes monétaires et tarifaires entre les deux pays. La dégradation de l'agriculture de traite, à partir de 1965, a ensuite durement affecté la prospérité commerciale

---

(1) Les travaux présentés ici sont issus d'une thèse : DUPONT (V) - 1984.

Carte 1 - La Région des Plateaux au Togo.

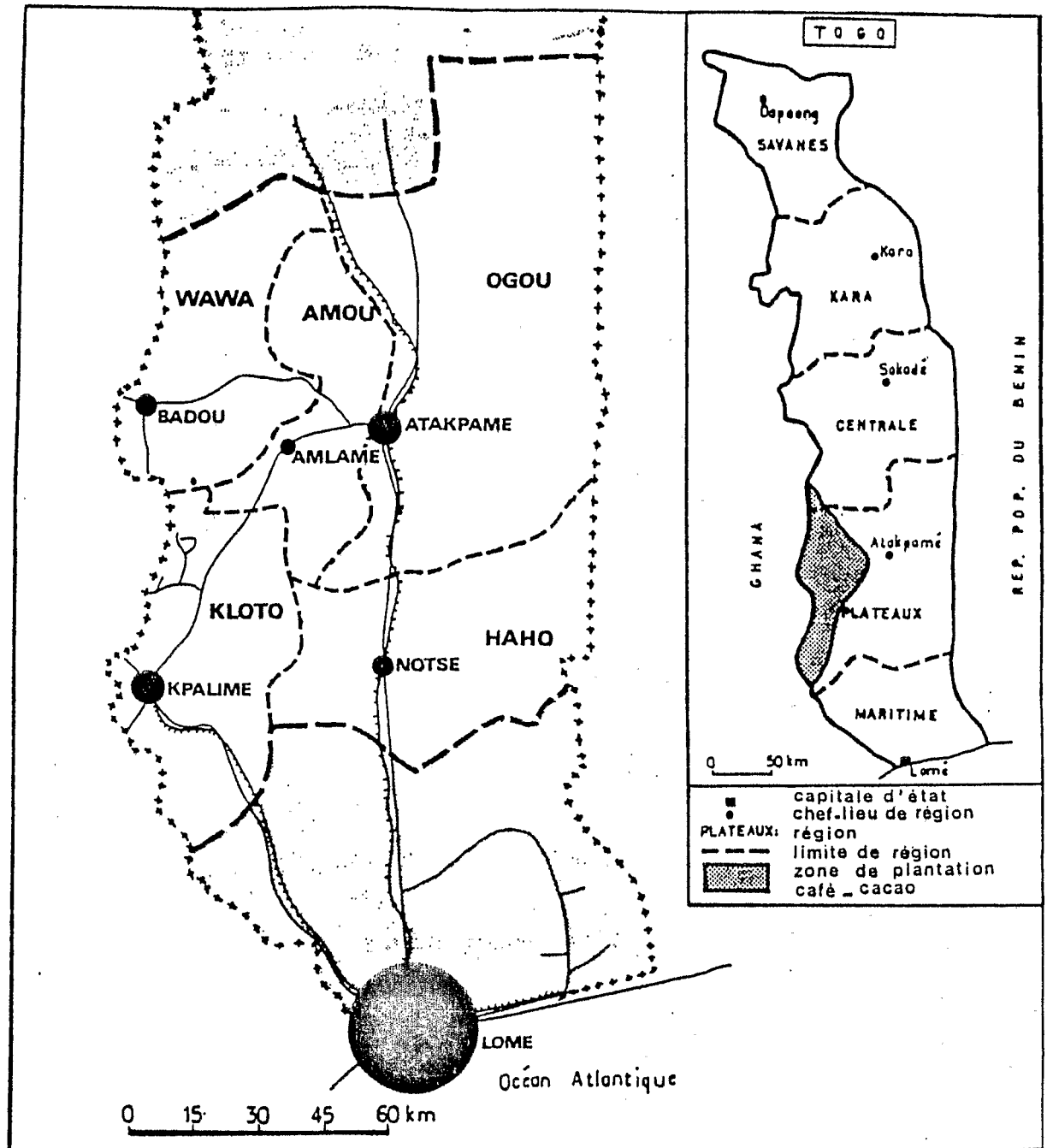

(1) Le découpage des régions économiques et des préfectures est celui en vigueur depuis 1981.

de ces trois villes (1). Kpalimé et Atakpamé restent des marchés inter-régionaux relativement importants, et Badou un simple marché régional. La localisation géographique d'Atakpamé, à un carrefour majeur pour les voies de communication nord/sud et est/ouest, lui permet en outre de jouer un rôle privilégié de centre de transit.

Ces villes sont également des centres administratifs, des chefs-lieux de préfecture, Atakpamé assurant de plus les fonctions de chef-lieu régional. Si les fonctions administratives d'Atakpamé et de Kpalimé remontent à l'époque coloniale, ce n'est qu'en 1974 que Badou a été élevé au rang de chef-lieu de préfecture.

Par contre, les trois villes n'exercent aucune fonction industrielle notable, leurs activités de production et de transformation relèvent du secteur artisanal.

La taille de ces villes doit s'apprécier à l'échelle du Togo et de ses 2,7 millions d'habitants en 1981 (2). Kpalimé occupait alors avec 27 669 habitants le quatrième rang dans la hiérarchie des villes togolaises, et Atakpamé le cinquième avec 24 377 habitants. La population de Badou atteignait 7 536 habitants, ce centre faisant plutôt figure de gros bourg encore engoncé dans le monde rural. Reflétant le déclin de leur ancien dynamisme commercial, leur croissance démographique s'est fortement ralentie de la première période intercensitaire (1960-1970) à la seconde (1970-1981) : de 5,8% par an à 2,8% pour Atakpamé (3) et de 4,8% à 2,9% pour Kpalimé. Celle de Badou était déjà très faible, 0,9% par an de 1960 à 1970, et le demeure de 1970 à 1981, 1,3% par an.

La croissance démographique modérée des trois villes recouvre en fait une intense rotation des populations urbaines. Les immigrés contribuent pour une large part à la formation de la population des villes, sans toutefois devenir des résidents définitifs, ils apparaissent plutôt comme de futurs émigrants. Ces centres se révèlent également incapables de conserver le surplus de leur croissance naturelle. Si l'on peut résumer la place que les trois villes secondaires tiennent dans les processus migratoires par un rôle d'étape, ces centres ne sont pas pour autant de simples relais sur le chemin de la capitale.

Lomé n'est pas seul à sortir bénéficiaire des échanges migratoires avec les villes des Plateaux, c'est aussi le cas d'autres régions du Togo et, fait plus remarquable, de la Région des Plateaux même et des zones rurales dans leur ensemble (4).

---

(1) Voir : GU-KONU (E.K) - 1978 et 1982-83, et NYASSOGBO (K.G) - 1975

(2) Les données citées ici sont tirées de BOURAIMA (N), MARGUERAT (Y) - 1983.

(3) Toutefois, une partie de la croissance urbaine d'Atakpamé a pu se produire en dehors des limites officielles du périmètre urbain, dans le faubourg d'Agbonou, dont la population s'est accrue de 11% par an de 1970 à 1981.

(4) voir DUPONT (V) - 1984 et 1985.

2 - METHODES D'OBSERVATION ET D'ANALYSE.

2-1 - Les enquêtes utilisées.

Cette étude a pour base deux enquêtes complémentaires menées dans les trois villes présentées supra (1).

La première, réalisée par P. VIMARD de l'ORSTOM, a été effectuée en 1979. Elle consistait en une observation suivie par enquête renouvelée réactualisant le recensement de 1970. Elle portait sur un échantillon de sept quartiers tirés au hasard dans les trois villes, chaque quartier étant enquêté exhaustivement. Cet échantillon représentait en 1979 une population de 10 420 individus.

En complément nous avons procédé en 1984 à une enquête migration auprès d'un sous-échantillon de 354 individus immigrés du fichier de l'enquête renouvelée. Cette nouvelle enquête visait à déterminer le devenir de ces immigrés, et à effectuer des entretiens biographiques auprès des chefs de ménage toujours présents en 1984. 24 interviews ont pu être réalisés.

2-2 - La saisie de l'activité.

La nomenclature des activités économiques retenues par l'enquête renouvelée 1970-1979 se réfère en partie à la nature de l'activité exercée et en partie au statut occupé dans la profession. Ainsi sont distinguées :

- les professions agricoles et para-agricoles, quel que soit le statut ;
- les artisans (et transporteurs indépendants) : ici c'est le statut de travailleur indépendant qui est déterminant ;
- les apprentis de tous les métiers artisanaux ;
- les commerçants indépendants ;
- les salariés du secteur privé ;
- les fonctionnaires du secteur public : cette catégorie, comme la précédente, est définie par le statut : le fait de recevoir un salaire régulier et, pour les fonctionnaires du moins, d'avoir une garantie de l'emploi, constitue, dans le contexte d'une économie en développement, des traits communs aussi importants que la nature même de l'activité ;
- une catégorie résiduelle, "autres", quicomprend en particulier les manoeuvres et le personnel domestique (autres que les salariés réguliers) ; ce poste peut également refléter le manque de précision dans la saisie de la profession, en particulier lors du recensement de 1970.

L'établissement de cette nomenclature a été en partie contraint par les catégories d'activité retenues lors du recensement de 1970, l'enquête renouvelée devant assurer un suivi de la population et de ses caractéristiques.

La saisie des activités est sujette à certaines limites. Ainsi le mélange des critères "branche d'activité" et "statut dans la profession" peut apparaître limitatif pour l'analyse différentielle de la migration dans la mesure où il n'est pas possible d'isoler l'effet spécifique de chaque variable. Les facteurs communs qui fondent les regroupements professionnels n'excluent pas des éléments d'hétérogénéité. Par exemple, la catégorie des artisans recouvre diverses branches d'activité (menuiserie, bâtiment, mécanique, couture...) dont le fonctionnement économique peut être très différent. Parmi la catégorie des commerçants, ce sont les situations professionnelles au sein d'un même secteur d'activité qui sont disparates : des gros négociants aux boutiquiers et aux revendeuses jusqu'aux revendeuses de micro-détail. Dans une même catégorie peuvent donc être regroupées des personnes aux stratégies migratoires et/ou professionnelles dissemblables.

Par ailleurs, les questionnaires de l'enquête renouvelée de 1979 comme le recensement de 1970 ne permettent de saisir que l'activité principale déclarée par l'enquêté. Or ceci occulte certains éléments des stratégies de survie en ville des individus, éléments qui interviennent dans leurs comportements migratoires et professionnels. Ainsi, les entretiens effectués auprès d'immigrés en ville montrent que, pour certaines catégories d'individus dont la situation économique est plutôt précaire, l'exercice d'une activité secondaire (par exemple agricole ou commerciale) n'est plus seulement une activité d'appoint, mais devient une activité indispensable pour leur maintien en ville.

Autre contrainte à préciser concernant l'exploitation des données de l'enquête renouvelée : si le ménage constituait l'unité de base de la collecte, par contre le fichier informatisé a été structuré en unités individuelles; en conséquence, il n'est pas possible de croiser des informations concernant un individu avec les caractéristiques des autres membres de son ménage. Dans l'analyse différentielle de la migration selon le secteur d'activité, l'unité d'analyse sera donc l'individu, sans prise en compte possible de l'unité collective de reproduction à laquelle il appartient. Or les résultats de l'enquête renouvelée et les entretiens, comme d'autres travaux menés dans des pays voisins (1), montrent l'importance du groupe familial et social dans la conception et la mise en oeuvre des stratégies migratoires et professionnelles de ses membres. Pour mieux comprendre les conditions de l'insertion des migrants dans les marchés urbains du travail, il serait donc nécessaire de considérer également la dimension collective des stratégies de reproduction.

Si, en raison des limites signalées, les données sur l'activité économique dont nous disposons ne permettent pas une analyse très fine des interactions entre migration et activité, il est toutefois possible d'en effectuer une première approche, en mettant en évidence les tendances principales, en apportant des éléments d'interprétation et en indiquant des directions de recherche pour un approfondissement ultérieur de ces questions.

---

(1) DUPONT (V), DUREAU (F) - 1986

2-3 - Les indicateurs utilisés pour l'analyse différentielle des migrations selon le secteur d'activité économique.

Pour mettre en évidence le poids de l'immigration selon le secteur d'activité économique, nous pouvons calculer, à partir des données de l'enquête renouvelée, des proportions d'immigrés de 1970-1979 par rapport à la population résidente en 1979, ce dans chaque catégorie d'activité. Précisons que pour les immigrés il s'agit de l'activité exercée en 1979 et qui pourrait, pour les plus anciens d'entre eux, différer de l'activité à l'arrivée en ville. Le profil socio-professionnel de la population immigrée étudiée comporte donc une dimension liée à son insertion économique dans la ville, dimension que nous essaierons d'appréhender en tenant compte de l'ancienneté de l'installation en ville.

Si l'on cherche à interpréter les variations des proportions d'immigrés selon la catégorie d'activité en termes d'effets d'attraction différenciés des fonctions économiques des villes secondaires, il est plus pertinent de se limiter aux seules immigrations de travail, c'est-à-dire pour motifs professionnels (y compris celui d'apprentissage) et aux individus qui ont initié la migration, les migrants dits de type "actif".

Pour mieux apprécier les processus d'insertion dans les marchés urbains du travail, il est nécessaire de compléter l'analyse différentielle de l'immigration par celle de l'émigration. A cette fin, les données de l'enquête renouvelée nous permettent de calculer des proportions d'émigrants de 1970-1979 par rapport à la population résidente en 1970, par catégorie d'activité, l'activité des migrants étant saisie à la date du recensement de 1970 et non à celle du départ (2). De même que pour les immigrations, si l'on veut appréhender les émigrations comme un révélateur de l'état du marché local du travail, il faut restreindre l'analyse aux seules migrations de type "actif" pour motifs professionnels.

Ajoutons par ailleurs que des tests d'indépendance du Chi-deux ont été effectués pour vérifier la signification statistique des variations des proportions de migrants selon la catégorie d'activité, ou celle des écarts à la moyenne. Dans la suite des commentaires, nous ne présenterons que des résultats statistiquement significatifs.

3 - MIGRATION ET ACTIVITE ECONOMIQUE.

Pour étudier les processus d'insertion différentielle des migrants dans les marchés urbains du travail, nous essaierons de déterminer quels sont les secteurs d'activité économique qui reçoivent relativement le plus -ou le moins- de migrants, et dans quelle mesure ils peuvent les stabiliser. Nous nous interrogerons également sur l'impact direct de chaque secteur sur les migrations de travail, tant sur les effets d'attraction migratoire que sur ceux de rejet.

---

(1) Pour plus de détails sur la méthodologie des enquêtes, on pourra se reporter à : VIMARD (P) - 1980 - pp. 23-50, et DUPONT (V) - 1984 - pp. 47-124.

(2) Etant donné leur mode de calcul, les proportions d'immigrés et celles d'émigrants ne sont évidemment pas directement comparables.

Auparavant, il importe de connaître, dans ses grandes lignes, la structure d'activité des populations urbaines étudiées.

3-1 - La structure d'activité des populations urbaines étudiées.

Dans l'ensemble des quartiers enquêtés, la population active représente 57% des résidents de 15 ans et plus en 1970, et 60% en 1979. La répartition par catégorie professionnelle des actifs à ces deux dates est détaillée dans le tableau 1.

Pour les hommes, la profession la plus fréquente est celle d'artisan, auxquels il faudrait ajouter les apprentis se préparant à ce type de métier. Viennent ensuite les fonctionnaires dont la part progresse sensiblement de 1970 à 1979. Les salariés du secteur privé restent en revanche très minoritaires. Quant aux professions commerciales, elles sont peu développées chez les hommes, et ce sont souvent des étrangers (Libanais, Nigériens et Nigérians) qui s'y adonnent.

Les femmes actives se tournent en grande majorité vers le commerce, alors que ce secteur est plutôt délaissé par les hommes. Il s'agit d'une mainmise des femmes sur le secteur commercial : elles y occupent 75% des emplois en 1970 et 87% en 1979. L'attrait des femmes pour les activités commerciales est d'ailleurs un trait commun à l'ensemble du Togo, mais c'est dans le sud-est du pays que leur influence dans ce secteur est la plus forte (1).

En moyenne, les secteurs d'activité les plus importants en terme d'emplois sont donc, respectivement, l'artisanat, le commerce et l'administration publique. C'est aux migrations qui affectent ces trois grands secteurs que nous allons consacrer la suite de l'analyse.

3-2 - Le secteur de l'artisanat.

Pour étudier les processus d'insertion des immigrés dans le secteur de l'artisanat, il faut distinguer le cas des apprentis de celui des artisans installés à leur compte.

Les apprentis constituent la catégorie d'activité où l'on trouve proportionnellement le plus d'immigrés (tableau 2). Cette valeur élevée est à rapprocher de la jeunesse des apprentis. La quasi totalité d'entre eux ont moins de 30 ans et appartiennent aux classes d'âges où la mobilité résidentielle est la plus forte. Mais, par ailleurs, la catégorie des apprentis a connu des déperditions d'immigrés arrivés apprentis, et ayant achevé leur formation au moment de l'enquête de 1979. L'évolution de la structure d'activité des immigrés selon l'ancienneté de leur installation en ville permet d'illustrer ce phénomène : la part des apprentis dans la population de 15 ans ou plus en 1979 diminue fortement avec l'ancienneté de l'arrivée (2) (tableau 3).

Un autre fait mérite également d'être relevé : ce mouvement n'est pas entièrement compensé par une progression de la proportion d'artisans. Par exemple, dans la population masculine (où l'artisanat et l'apprentissage occupent

---

(1) MARGUERAT (Y) - 1981

(2) Pour les hommes comme pour les femmes, cette évolution est statistiquement significative au seuil de confiance de 0,1% (tests d'indépendance du CHI-2).

une place beaucoup plus importante que chez les femmes), la proportion d'apprentis passe de 25% chez les immigrés de 1978-79 à 5,5% chez les résidents antérieurs à 1970, et celle des artisans de 17% à 27%, respectivement. Dans le premier cas, la baisse est de 19 points, et dans le second, l'augmentation n'est que de 9 points. Ce décalage tendrait à prouver que le secteur artisanal des villes secondaires n'arrive pas à intégrer durablement tous les apprentis venus s'y former.

Toutefois, il s'agit ici d'une comparaison transversale et non du suivi d'une même cohorte d'immigrés au cours du temps. En conséquence, les différences observées entre les cohortes pourraient résulter de schémas différents de sélectivité des migrants, et non du modèle d'insertion en ville au cours du temps (1). Aussi, ce n'est que sous l'hypothèse d'une permanence des schémas de sélectivité des migrants selon la catégorie professionnelle pendant la période d'observation (de 1970 à 1979) que l'interprétation longitudinale des données précédentes est possible. L'étude des émigrants issus du secteur artisanal apportera des éléments complémentaires au sujet de cette interprétation.

On remarquera enfin que, si l'on exclut les apprentis, le secteur artisanal ne se révèle pas un secteur d'accueil privilégié pour les immigrés : leur proportion chez les artisans établis est semblable à celle enregistrée dans l'ensemble de la population adulte (tableau 2).

S'agissant plus précisément de l'impact direct du secteur artisanal sur les seules migrations de travail, ce secteur joue globalement un rôle important dans l'absorption des travailleurs migrants. Mais une fois de plus, la catégorie des apprentis est beaucoup plus touchée que celle des artisans installés à leur compte (tableau 4).

La catégorie des apprentis est également une de celle où la ponction de l'émigration est la plus forte (tableau 5). Ici encore la jeunesse de la population des apprentis intervient comme facteur explicatif. Si l'on tient compte de l'âge des émigrants, la fréquence des départs chez les apprentis n'apparaît plus exceptionnelle (tableau 5).

Mais on remarquera que l'émigration reste plus fréquente chez les apprentis que chez les artisans du même groupe d'âges, pour les hommes comme pour les femmes (tableau 5). Dans un même secteur d'activité, les apprentis étant de futurs artisans, c'est le statut qui apparaît discriminant pour l'intensité de l'émigration. Etre établi à son compte a un certain effet stabilisateur (très relatif toutefois) : l'artisan peut être lié à un atelier, une clientèle, alors que l'apprenti peut au contraire avoir intérêt à quitter la ville de son patron, pour ne pas entrer en situation de concurrence avec lui au niveau de la clientèle.

Si l'on restreint l'analyse aux seules émigrations de travail, les observations restent de même nature : la fréquence des départs pour motifs professionnels chez les apprentis est parmi les plus fortes dans la population active de 1970, elle est notamment plus élevée que chez les artisans établis, et ceci reste vérifié dans un même groupe d'âges (tableau 6). Ce phénomène pourrait traduire les difficultés d'installation des apprentis à

---

(1) SIMMONS (A) - 1983.

leur libération. Comme il ressort d'une étude du CEPOGI sur la promotion de l'artisanat dans les villes secondaires du Togo (1), ce secteur d'activité souffre dans l'ensemble d'une pléthore d'effectifs face à une demande insuffisante. Cette interprétation rejoint les conclusions émises précédemment sur les limites du pouvoir de rétention du secteur artisanal. Pour affiner l'étude des migrations au sein de ce secteur, il faudrait toutefois pouvoir en distinguer les différentes branches d'activité, ce que ne permettaient pas les données de l'enquête.

Mais les émigrations d'installation des apprentis à leur libération peuvent s'expliquer également par la nature des liens existant entre l'apprenti et son patron. Le patron d'apprentissage est souvent choisi dans le réseau de connaissances de la famille de l'apprenti, et peut alors également faire figure de tuteur pour ce dernier. Aussi, à sa libération, l'apprenti préfèrera éviter de faire concurrence à son ancien patron et de lui prendre sa clientèle, et ira s'installer dans une autre ville, ou retournera exercer à son lieu d'origine où il pourra se constituer une clientèle à partir de son propre réseau de relations. Ce facteur explicatif n'est pas toutefois en contradiction avec le précédent, dans la mesure où les difficultés d'expansion du secteur artisanal dans les villes secondaires considérées peuvent précisément rendre les problèmes de clientèle plus aigus pour les nouveaux artisans.

3-3 - Le secteur commercial.

Le secteur commercial, bien que tenant une place importante dans la population active des villes des Plateaux, reçoit des immigrés en proportion relativement limitée (tableau 2).

Pour mieux comprendre cette situation rappelons tout d'abord la spécificité de ce secteur : la plupart des emplois y sont détenus par des femmes.

L'évolution du poids des femmes commerçantes dans la structure d'activité des immigrées selon l'ancienneté de leur installation en ville donne un premier éclairage sur les liens entre activités commerciales d'une part, et immigration et sédentarisation de l'autre. En moyenne le secteur commercial accueille moins de femmes immigrées que l'ensemble des quartiers enquêtés (tableau 2). L'engagement dans une activité commerciale semble plutôt aller de pair avec la sédentarisation en ville. Ainsi, dans la population féminine de 15 ans et plus résidente en 1979, la proportion des femmes commerçantes augmente avec la durée de séjour en ville (tableau 3). Elle passe de 18% chez les immigrées de 1978-79 à 38% chez les résidentes antérieures à 1970 (2). Corrélativement, la proportion de femmes ménagères régresse de 48% à 27% pour les cohortes correspondantes (3).

---

(1) Centre d'Etudes Pratiques en Organisation, Gestion et Informatique - 1979.

(2) L'évolution de la proportion des commerçantes est statistiquement significative au seuil de confiance de 0,1% (test d'indépendance du CHI-2).

(3) L'évolution de la proportion des ménagères est statistiquement significative au seuil de confiance de 0,1% (test d'indépendance du CHI-2).

Ce double mouvement peut signifier à la fois une émigration plus forte chez les ménagères que chez les commerçantes (ce qui est vérifié pour les émigrantes 1970-79 issues de la population résidente de 1970) et l'adjonction d'une activité commerciale aux tâches ménagères au fur et à mesure de l'insertion en ville (ce qui se traduit par un changement de catégorie socio-professionnelle). Mais évidemment, cette interprétation à partir d'une comparaison transversale est sujette aux mêmes limites que celles énoncées supra à propos du cas des apprentis et des artisans.

L'hypothèse d'un lien positif, dans la population féminine, entre engagement dans une activité commerciale et sédentarisation en ville semble confirmée par une tendance à l'émigration des femmes commerçantes moindre qu'en moyenne à tous les âges (tableau 5). L'établissement à son compte peut constituer un facteur de stabilisation : le fait d'avoir monté un commerce, même petit, peut être interprété comme le signe d'une insertion dans l'économie urbaine, et constituer un frein à l'émigration.

Quant aux hommes commerçants, leur mobilité est loin de se situer toujours parmi les plus faibles lorsque l'on distingue plusieurs groupes d'âges (tableau 5). Les hommes commerçants appartiennent en majorité à des ethnies d'origine étrangère (53% d'entre eux alors que ces ethnies ne représentent que 18% de la population masculine de 15 ans ou plus en 1970), ce qui n'est pas le cas des femmes commerçantes, des revendeuses togolaises pour la plupart. Cette spécificité des commerçants masculins introduit un facteur de mobilité qui contribue à différencier leur comportement migratoire de celui de leurs collègues féminines.

Concernant l'impact direct du secteur commercial sue les migrations de travail, il s'avère très faible (tableaux 4 et 6).

L'extrême féminisation de ce secteur intervient à nouveau dans l'explication de ces résultats. Le marché de l'emploi a un effet direct limité sur les décisions de migrer des femmes, les considérations d'ordre familial et matrimonial prédominant très largement sur celles d'ordre professionnel. En outre les migrations professionnelles des commerçantes restent deux fois moins fréquentes que celles de la population active féminine en moyenne, tant pour les immigrations (tableau 4) que pour les émigrations (tableau 6). Les biographies de commerçantes interrogées en 1984 montrent également qu'elles se distinguent des autres catégories socio-professionnelles par des durées de séjour particulièrement longues, et que par ailleurs leurs migrations sont pricipalement liées à des motifs d'ordre familial ou matrimonial, ou apparaissent comme des migrations induites, mais plus rarement commes des migrations provoquées par leur activité professionnelle. En voici deux illustrations :

. W.Y., originaire d'un village de l'Ogou, est revendeuse d'aliments préparés à Atakpamé. Elle a 48 ans, et a effectué 4 migrations : la première pour son premier mariage, la deuxième après le décès de son mari pour revenir à son village natal, la troisième pour rejoindre sa soeur dans un autre village, et la quatrième à Atakpamé pour son remariage.

. A.B. est Nigériane, née à Atakpamé, et a 53 ans. Elle est actuellement commerçante sur les marchés à Atakpamé, où elle réside à nouveau après avoir effectué trois migrations. A son mariage elle a suivi

son mari au Ghana, où chacun tenait son commerce. Comme "les affaires ne marchaient plus" ils sont rentrés, elle à Lomé avec deux de ses enfants, et son mari au Nigéria avec les autres enfants. Elle a dû ensuite revenir à Atakpamé, pour s'occuper de sa mère devenue âgée.

3-4 - Le secteur administratif.

Après la catégorie des apprentis (voir supra), ce sont les fonctionnaires et les salariés du privé qui comptent relativement le plus d'immigrés dans leurs rangs, c'est-à-dire les professions les plus spécifiquement urbaines, alors qu'à l'inverse les agriculteurs en accueillent proportionnellement moins (tableau 2).

S'intéressant plus particulièrement au cas des fonctionnaires, on remarquera que leur proportion est plus élevée dans les cohortes d'immigrés récentes que dans les plus anciennes (I) : pour les hommes par exemple (majoritaires à 80% dans cette profession) 18% chez les immigrés de 1978-79 contre 9% chez les résidents antérieurs à 1970 (tableau 3). Cette évolution pourrait traduire des durées de séjour assez courtes dans les villes concernées.

Cette hypothèse est confirmée par l'analyse de l'impact de l'émigration selon la catégorie d'activité : parmi les catégories qui enregistrent une émigration particulièrement forte on retrouve en effet les salariés du privé et les fonctionnaires (tableau 5).

Si l'on considère à présent les seules migrations de travail, la spécificité du secteur de la fonction publique apparaît encore plus marquée. C'est en effet ce secteur d'activité qui enregistre la proportion d'immigrés pour motifs professionnels la plus élevée et connaît en même temps l'émigration la plus forte (tableaux 4 et 6).

Cette situation résulte directement du système d'affectations répétées caractérisant le fonctionnement de l'appareil administratif de l'Etat, donc d'un facteur exogène à la ville même. Le principe d'affecter un fonctionnaire hors de sa région d'origine, puis d'une préfecture à l'autre, se justifiait initialement par une volonté d'unification d'un pays où les particularismes ethniques et régionaux sont très marqués. Ces règles d'affectation, qui laissent peu de place aux décision individuelles, impliquent pour les fonctionnaires et leur famille, un séjour en ville limité par l'échéance d'une nouvelle mutation, et s'oppose donc à une installation durable dans une ville donnée. L'analyse des biographies migratoires montre ainsi que les cas de fonctionnaires affectés tous les trois ou quatre ans dans une nouvelle ville ne sont en rien exceptionnels. A titre illustratif, en voici quelques exemples :

. B.T., originaire de Bafilo (Région de la Kara), est chef de secteur à la Société Togolaise de Coton à Atakpamé. A 49 ans, il a effectué 12 migrations, dont 6 affectations en 20 ans de carrière.

---

(1) Pour les hommes comme pour les femmes, l'évolution est statistiquement significative au seuil de confiance de 0,1% (tests d'indépendance du CHI-2).

. D.W., originaire de Kpalimé, a 47 ans. Il est instituteur dans sa ville natale où il réside actuellement, après avoir effectué 9 migrations, dont 7 sont des affectations intervenues en 22 ans de vie active dans l'enseignement.

. D.K., originaire d'un village du Wawa, est secrétaire dactylographe dans une administration à Badou. A 42 ans, il a 8 migrations à son actif, dont 5 affectations en 16 ans de service dans la fonction publique.

Etant donné son origine institutionnelle, le renouvellement intense de la population des fonctionnaires et de leur famille dans une ville donnée est certainement généralisable aux autres villes du Togo.

CONCLUSION

En résumé, c'est la capacité à offrir des emplois salariés et la fonction de formation professionnelle par apprentissage qui se révèlent les facteurs d'attraction migratoire les plus efficaces du marché de l'emploi des villes secondaires étudiées.

Mais on doit également souligner le parallélisme qui se dégage, pour les migrations de travail selon la catégorie d'activité, entre schéma d'immigration et schéma d'émigration : les secteurs qui enregistrent relativement le plus d'émigrations de travail sont également ceux qui attirent le plus d'immigrés (comme la fonction publique) et, inversement, ceux dont l'impact sur l'émigration est particulièrement faible ont aussi un effet d'attraction migratoire limité (les professions agricoles, le commerce féminin).

En conséquence, une forte proportion d'émigrants dans un secteur d'activité ne traduit pas nécessairement une activité en perte de vitesse, pas plus que seul un indice de faible immigration ne pourrait suffire à le faire ; et, réciproquement, une faible émigration n'est pas toujours un signe de dynamisme économique, de même qu'une immigration importante ne constitue pas un indicateur suffisant en ce domaine.

Les similitudes observées entre émigrations et immigrations de travail suggèrent plutôt l'existence de logiques migratoires dépendantes du type d'activité exercée. Par exemple, la mobilité géographique des fonctionnaires est soumise à une logique imposée par l'appareil administratif de l'Etat, et qui se traduit par des affectations répétées faisant obstacle à une insertion durable dans une ville. Dans le cas des apprentis, leur comportement migratoire suit en partie la logique d'une formation professionnelle qui entraîne la plupart du temps un séjour en ville transitoire, plus ou moins limité à la durée du stage.

Les observations précédentes invitent à dépasser l'approche dichotomique en termes d'effets d'attraction des activités urbaines pour les immigrations et en termes de rejet pour les émigrations, pour y intégrer une perspective longitudinale, permettant d'avoir une appréhension plus globale et réunifiée des processus migratoires, et de replacer le séjour dans telle ville dans les cheminements migratoires et professionnels des individus.

Tableau 1(a) - Structure d'activité des résidents de 1970 (1)
(population de 15 ans et plus)
Répartition en pourcentages.

Sexe	ACTIVITE EN 1970										
	Elève	Sans prof. retraité	Ménagère	Prof. agri.	Artisan	Apprenti	Commerçant	Salarié privé	Fonctionnaire	Autres	Ensemble
Masculin	17,0	6,2	-	10,0	23,1	16,3	6,1	3,4	11,5	6,4	100,0 (2 088)
	//////	//////	/////	13,0	30,0	21,2	8,0	4,4	15,0	8,3	100,0 (1 604)
Féminin	6,3	10,5	48,0	2,7	6,6	4,3	19,5	1,8		0,3	100,0 (1 962)
	//////	//////	/////	7,8	18,6	12,3	55,2	5,2		0,9	100,0 (692)
Ensemble	11,8	8,3	23,8	6,5	15,0	10,5	12,6	1,8	6,8	2,6	100,0 (4 050)
	//////	//////	/////	11,4	26,6	18,5	22,2	3,2	12,0	6,1	100,0 (2 296)

Source : ER 1970-1979

( ) : effectifs pris en compte *activité non précisée : 7 cas*

1 (b) - Structure d'activité des résidents en 1979
(population de 15 ans et plus)
Répartition en pourcentages.

Sexe	ACTIVITE EN 1979										
	Elève	Sans prof. Retraité	Ménagère	Prof. agri. paraagri.	Artisan	Apprenti	Commerçant	Salarié privé	Fonctionnaire	Autres	Ensemble
Masculin	25,3	2,5	-	10,2	24,8	11,0	4,9	4,8	13,7	2,8	100,0(2 586)
	//////	//////	/////	14,2	34,2	15,2	6,8	6,6	19,0	4,0	100,0(1 869)
Féminin	12,6	4,6	34,9	2,3	6,1	3,1	32,0	0,6	3,4	0,4	100,0(2 784)
	//////	//////	/////	4,8	12,7	6,4	66,8	1,3	7,1	0,9	100,0(1 333)
Ensemble	18,7	3,6	18,0	6,1	15,1	6,9	19,0	2,6	8,4	1,6	100,0(5 370)
	//////	//////	/////	10,2	25,3	11,6	31,8	4,4	14,0	2,7	100,0(3 202)

Source : ER 1970-1979.

( ) : effectifs pris en compte *Activité non précisée = 21 cas.*

Tableau 2 - Proportions d'immigrés 1970-1979 selon l'activité en 1979 (en %)
(population de 15 ans ou plus en 1979).

	SEXE	ACTIVITE EN 1979										
		Elève	Sans prof. Retraité	Ménagère	Prof. agricole	Artisan	Apprenti	Commerçant	Salarié privé	Fonctionnaire	Autres	Ensemble
3 VILLES	Hommes	44,9 (653)	42,2 (64)	(-)	37,3 (263)	48,6 (640)	76,8 (285)	53,1 (128)	61,3 (124)	68,2 (355)	63,5 (74)	53,4 (2586)
	Femmes	38,6 (352)	29,7 (128)	61,9 (971)	26,6 (64)	55,6 (169)	71,8 (85)	40,0 (891)	(18)	71,3 (94)	(12)	50,0 (2784)
	Ensemble	42,7 (1005)	33,9 (192)	61,9 (971)	35,2 (327)	50,1 (809)	75,7 (370)	41,6 (1019)	63,4 (142)	68,8 (449)	62,8 (86)	51,6 (5370)

Source : ER 1970-1979 *( ) : effectif pris en compte*

Tableau 3 - Structure d'activité des résidents 1979 selon l'ancienneté d'installation en ville -
(population de 15 ans et plus en 1979) -
Répartition en pourcentages -

SEXE	ANNEE D'ARRIVEE	ACTIVITE EN 1979										
		Elève	Sans prof. Retraité	Ménagère	Prof. agricole	Artisan	Apprenti	Commerçant	Salarié privé	Fonctionnaire	Autres	Ensemble
HOMMES	<1970 (1)	29,9	3,1	-	13,7	27,3	5,5	5,0	4,0	9,4	2,2	100,0 (1 205)
	1970 -74	22,1	2,3	-	10,8	26,3	8,3	4,8	7,3	14,8	3,3	100,0 (480)
	1975 -77	21,1	2,0	-	5,7	23,0	16,4	4,3	5,1	19,7	2,7	100,0 (512)
	1978 -79	20,2	1,6	-	4,5	17,1	24,9	5,5	3,7	18,1	4,4	100,0 (381)
FEMMES	<1970 (1)	15,5	6,5	26,5	3,4	5,4	1,7	38,4	0,3	1,9	0,4	100,0 (1 393)
	1970 -74	11,2	2,4	35,8	0,9	6,9	3,0	34,9	0,9	3,7	0,4	100,0 (464)
	1975 -77	9,7	2,0	46,6	0,6	7,3	3,6	23,2	0,8	5,8	0,4	100,0 (496)
	1978 -79	8,4	4,0	47,6	2,3	6,1	6,8	17,8	1,4	4,9	0,7	100,0 (427)

Source = ER 1970-1979

( ) : effectif pris en compte

(1) *Il s'agit des individus qui résidaient déjà en ville au recensement de 1970, natifs ou immigrés avant 1970.*

Tableau 4 - Proportions d'immigrés 1970-1979 selon la profession en 1979
(immigrés de type "actif" pour motif professionnel ou apprentissage, de 15 ans ou plus en 1979).

SEXE	PROFESSION EN 1979							
	Prof. agricole	Artisan	Apprenti	Commerçant	Salarié privé	Fonctionnaire	Autres	Ensemble
ENSEMBLE	23,3 (327)	35,4 (809)	51,6 (370)	10,1 (1019)	50,7 (142)	59,7 (449)	50,0 (86)	32,4 (3202)
HOMMES	28,5 (263)	42,5 (640)	58,6 (285)	49,2 (128)	54,0 (124)	65,9 (355)	45,9 (74)	48,8 (1869)
FEMMES	1,5 (64)	8,3 (169)	28,2 (85)	4,5 (891)	(18)	36,2 (94)	(12)	9,5 (1333)

Source : ER 1970-1979
( ) : effectifs pris en compte

Tableau 5 - Proportions d'émigrants 1970-1979 selon l'activité et l'âge en 1970 (en %) (1)

SEXE	AGE EN 1970	ACTIVITE EN 1970										
		Elève	Sans profes. Retrait.	Ménagère	Prof. agricole	Artisan	Apprenti	Commerçant	Salarié privé	Fonctionnaire	Autres	Ensemble
MASCULIN	15-29	86,4 (353)	79,5 (73)	-	(23)	69,3 (189)	76,6 (334)	84,8 (33)	80,8 (120)		81,3 (80)	79,3 (1205)
	30-44	(2)	(16)	-	43,7 (87)	43,8 (203)	(7)	69,8 (53)	70,6 (153)		58,3 (36)	56,2 (557)
	45 et +	-	42,5 (40)	-	21,4 (98)	32,6 (89)	-	23,8 (42)	30,8 (39)		(18)	39,4 (326)
	15 et +	86,8 (355)	68,2 (129)	-	35,6 (208)	51,8 (481)	76,2 (341)	58,6 (128)	73,2 (71)	68,5 (241)	71,6 (134)	65,5 (2088)
FEMININ	15-29	81,3 (123)	65,9 (129)	68,4 (519)	(19)	62,5 (72)	78,0 (82)	47,5 (141)	(1)	(23)	(5)	67,2 (1186)
	30-44	-	(23)	50,4 (270)	(21)	46,2 (52)	(3)	38,0 (158)	(1)	(11)	-	47,5 (539)
	45 et +	-	38,9 (54)	45,0 (80)	(14)	(5)	-	32,5 (83)	-	-	(1)	38,0 (237)
	15 et +	81,3 (123)	57,8 (206)	61,2 (941)	46,3 (54)	54,3 (129)	77,6 (85)	40,3 (382)	(2)	69,4 (34)	(6)	58,3 (1962)
ENSEMBLE	15-29	85,1 (476)	70,8 (202)	68,4 (591)	54,8 (42)	67,4 (261)	76,9 (416)	54,6 (174)	79,2 (144)		84,7 (85)	73,3 (2391)
	30-44	(2)	66,7 (39)	50,4 (270)	46,3 (108)	44,3 (255)	(10)	46,0 (211)	70,3 (165)		61,1 (36)	51,9 (1096)
	45 et +	-	40,4 (94)	45,0 (80)	23,2 (112)	31,9 (94)	-	29,6 (125)	30,8 (39)		(19)	49,3 (383)
	15 et +	85,4 (478)	61,8 (335)	61,2 (941)	37,8 (262)	52,3 (610)	76,5 (426)	44,9 (510)	75,3 (73)	68,0 (275)	74,3 (140)	62,0 (4050)

Source : ER 1970-1979

( ) : effectif pris en compte

(1) *proportions calculées par rapport aux résidents recensés en 1970 (sans les omis)*

Tableau 6 - Proportions d'émigrants 1970-1979 selon la profession en 1970 (en %) (1)
(émigrants de type actif, pour motif professionnel ou d'apprentissage, de 15 ans et plus en 1970).

âge en 1970	SEXE	PROFESSION EN 1970							
		Prof. agricole	Artisan	Apprenti	Commerçant	Salarié privé	Fonctionnaire	Autres	Ensemble
15 ans et +	SM + SF	14,5 (262)	26,7 (610)	43,4 (426)	8,0 (510)	42,5 (73)	54,2 (275)	36,4 (140)	28,7 (2 296)
15 ans et +	SM	17,3 (208)	32,4 (481)	50,7 (341)	21,9 (128)	42,3 (71)	58,9 (241)	38,1 (134)	38,4 (1 604)
	SF	3,7 (54)	5,4 (129)	14,1 (85)	3,4 (382)	22,2 (2)	(34)	(6)	6,1 (692)
15-29 ans	SM	(23)	47,1 (189)	51,2 (334)	27,3 (33)	58,3 (120)		43,7 (80)	49,4 (779)
30 ans et +	SM	13,5 (185)	22,9 (292)	(7)	20,0 (95)	53,1 (192)		29,6 (54)	28,0 (825)
15-29 ans	SM+SF	26,2 (42)	34,9 (261)	44,0 (416)	8,0 (174)	52,1 (144)		41,2 (85)	36,5 (1 122)
30 ans et +	SM+SF	12,3 (220)	20,6 (349)	(10)	8,0 (336)	51,5 (204)		29,1 (55)	21,2 (1 174)

Source : ER 1970-1979 ( ) : *effectif pris en compte*

(1) *proportions calculées par rapport aux résidents recensés en 1970 (sans les omis)*

SM = *sexe masculin* ; SF = *sexe féminin*

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.

BOURAIMA (N), MARGUERAT (Y) - 1983 - La population du Togo en 1981. Premières observations sur les résultats provisoires du recensement de novembre 1981. Direction de la Statistique, Centre ORSTOM de Lomé, 45 p.

Centre d'Etudes Pratiques en Organisation, Gestion et Informatique - 1979 - Etude sur la promotion de l'artisanat à Lama Kara et dans les autres communes du Togo à l'exception de Lomé. Lomé, 175 p.

DUPONT (V) - 1984 - Dynamique des villes secondaires et processus migratoires en Afrique de l'Ouest. Le cas de trois centres urbains en région de plantation, au Togo : Atakpamé, Kpalimé, Badou. Thèse pour le doctorat de 3° cycle en démographie économique, Institut d'Etudes Politiques de Paris, 437 p.
• Publié par : Editions de l'ORSTOM, Collection Etudes et Thèses, 1986.

DUPONT (V) - 1985 - Le rôle des villes secondaires dans les processus migratoires. Le cas de trois centres urbains en région de plantation : Atakpamé, Kpalimé, Badou, in : Les migrations au Togo, ouvrage collectif, Unité de Recherche Démographique de l'Université du Bénin, Lomé (Togo), à paraître.

DUPONT (V), DUREAU (F) - 1986 - Migration et dynamique des villes moyennes en Afrique de l'Ouest. Le cas de quatre centres urbains en région de plantation (Côte d'Ivoire et Togo). ORSTOM, 155 p. multigr.

GU-KONU (E.K) - 1978 - "L'excursion de décembre 1976 : la Région Maritime, la Région des Plateaux et la Volta Région", Ann. Université du Bénin, Lomé, V, pp. 83-113.

GU-KONU (E.K) - 1982-83 - Tradition et modernité. La "modernisation" agricole face à la mutation rurale en Afrique Noire. L'exemple du Togo. Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Paris I.

MARGUERAT (Y) - 1981 - La population des villes du Togo selon le recensement de 1970 (Premiers résultats) : les activités des chefs de ménage. Centre ORSTOM de Lomé, 53p. multigr.

NYASSOGBO (G.K) - 1975 - Contribution à l'étude des rapports villes-campagnes dans la région des Plateaux au Togo. Thèse de doctorat de 3° cycle, Université de Toulouse le Mirail, Institut de Géographie, 266 p.

SIMMONS (A) - 1983 - "Methodological innovations for survey studies of Third World migrations", in : Migrations internes : collecte de données et méthodes d'analyse, Chaire Quetelet 1983, Université Catholique de Louvain, 63 p. multigr.

VIMARD (P) - 1980 - Enquêtes démographiques sur la Région des Plateaux (1978-1979). Premiers résultats, Centre ORSTOM de Lomé, 59 p.